

Registre de donneurs vivants
jumelés par échange de
bénéficiaires

PUIS-JE DONNER UN REIN?

Réponses aux questions que se posent
les personnes souhaitant faire un don
de rein non dirigé



Société canadienne du sang
donnez, c'est dans votre nature

UN DON DE REIN DE SON VIVANT :
DONNEURS VIVANTS JUMELÉS PAR
MENT QUELQU'UN SOUHAITANT D
PEUT-IL APPORTER SA CONTRIBUT
SAVOIR D'AUTRE AU SUJET DU DON
AIRES? UN DON DE REIN DE SON VI
DE DONNEURS VIVANTS JUMELÉS I
MENT QUELQU'UN SOUHAITANT D
PEUT-IL APPORTER SA CONTRIBUT
SAVOIR D'AUTRE AU SUJET DU DON
AIRES? UN DON DE REIN DE SON VI
DE DONNEURS VIVANTS JUMELÉS I
MENT QUELQU'UN SOUHAITANT D
PEUT-IL APPORTER SA CONTRIBUT
SAVOIR D'AUTRE AU SUJET DU DON
AIRES? UN DON DE REIN DE SON VI
DE DONNEURS VIVANTS JUMELÉS I
MENT QUELQU'UN SOUHAITANT D
PEUT-IL APPORTER SA CONTRIBUT
SAVOIR D'AUTRE AU SUJET DU DON
AIRES? UN DON DE REIN DE SON VI

VOUS VOUS POSEZ BEAUCOUP DE QUESTIONS.

Le Registre de donneurs vivants jumelés par échange de bénéficiaires a peut-être la réponse.

Notre but, à la Société canadienne du sang, étant de favoriser la solidarité, nous avons créé un registre national de donneurs vivants jumelés par échange de bénéficiaires, afin d'aider davantage de personnes atteintes d'une maladie rénale chronique.

Ce registre est géré avec la collaboration des personnes concernées par les greffes de rein et permet à tout adulte en santé qui souhaite donner un rein de le faire.

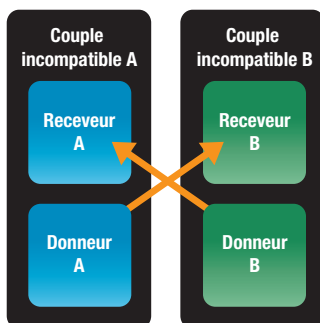
UN DON DE REIN DE SON VIVANT : EN QUOI CELA CONSISTE?

Lorsque l'on parle de greffe de rein, c'est à un donneur décédé que l'on pense d'abord. Il s'agit dans ce cas d'un don post mortem. Or, il est également possible de faire un **don de son vivant**. Le rein est alors prélevé chirurgicalement sur le donneur, puis greffé sur le **receveur**.

Le don d'un rein de son vivant est un geste que l'on fait la plupart du temps pour un proche. Faute de connaître quelqu'un ayant besoin d'une greffe, certaines personnes particulièrement altruistes sont disposées à donner un rein à un inconnu. On parle alors d'un **don non dirigé**, c'est-à-dire sans receveur précis. Le donneur peut venir en aide à un malade sur la liste d'attente ou s'inscrire au Registre dans l'espoir d'aider plusieurs personnes.

COMMENT LE REGISTRE DE DONNEURS VIVANTS JUMELÉS PAR ÉCHANGE DE BÉNÉFICIAIRES FONCTIONNE-T-IL?

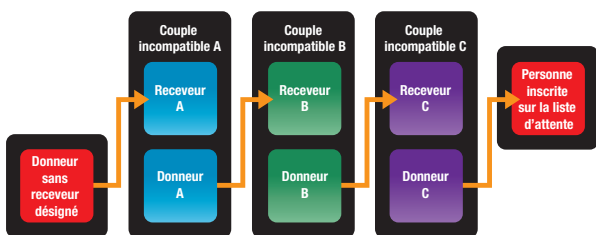
Il peut arriver qu'une personne atteinte d'une maladie rénale chronique ne puisse recevoir le rein d'un proche en raison d'une incompatibilité médicale établie par des analyses sanguines. Soit les groupes sanguins sont incompatibles, soit les anticorps (protéines présentes dans le sang) du receveur entraîneront un rejet du greffon. On est alors en présence d'un **couple incompatible** : le don d'un rein à cette personne par ce donneur n'est pas la meilleure solution médicale dans les circonstances.



Le Registre est une base de données informatique sécurisée contenant des renseignements médicaux sur des couples donneur-receveur incompatibles. Il permet de comparer le profil de tous les couples enregistrés à l'échelle nationale et de savoir dans quels cas un échange de bénéficiaires est envisageable.

COMMENT QUELQU'UN SOUHAITANT DONNER UN REIN MAIS N'AYANT PAS DE RECEVEUR PRÉCIS PEUT-IL APPORTER SA CONTRIBUTION?

Une personne disposée à faire un don de rein non dirigé peut, par le jeu des échanges, aider plusieurs receveurs faisant partie de couples incompatibles inscrits au Registre, ainsi qu'une personne sur la liste d'attente. Voici, de façon schématisée, comment cela se passe :



- Le donneur n'ayant pas de receveur désigné fait don d'un rein à un receveur compatible inscrit au Registre (receveur A).
- Le donneur du couple A, incompatible avec le receveur A, peut cependant donner un rein au receveur du couple B, et ainsi de suite, jusqu'à ce que le donneur du dernier couple (le donneur C dans le présent exemple) ne soit compatible avec aucun autre receveur du Registre.
- Le donneur C donne un rein à un receveur compatible inscrit sur la liste d'attente.

On parle alors parfois de greffes en **domino**.

COMMENT S'INSCRIT-ON AU REGISTRE?

Vous devrez tout d'abord signer un formulaire de consentement pour nous autoriser à enregistrer et à exploiter vos renseignements médicaux. Des analyses médicales seront

ensuite réalisées. Si le médecin juge que vous pouvez subir les interventions chirurgicales nécessaires, vos renseignements personnels et médicaux seront ajoutés au Registre. Vous serez alors enregistré en tant que donneur sans receveur désigné.

Si nous découvrons un malade pouvant recevoir votre rein, le jumelage pourra avoir lieu à condition que les équipes chirurgicales l'approuvent. Si votre don amorce un échange en domino faisant intervenir plusieurs couples donneur-receveur, toutes les équipes chirurgicales concernées devront donner leur approbation. Les participants seront tous consultés au sujet de l'organisation des dons et des greffes.

QUE DOIS-JE SAVOIR D'AUTRE AU SUJET DU DON DE REIN DE SON VIVANT ET DE L'ÉCHANGE DE BÉNÉFICIAIRES?

Au Canada, des receveurs incompatibles avec leur donneur initial ont pu bénéficier d'une greffe de rein grâce à l'échange de bénéficiaires et la contribution de donneurs sans receveur désigné.

Le rein provenant d'un donneur vivant est généralement plus sain et plus viable que celui d'un donneur décédé. Le Registre permet en outre au receveur de bénéficier d'un rein offrant une meilleure compatibilité que celui de son donneur initial.

Environ 5 % des greffes de rein se soldent par un échec, généralement en raison de problèmes médicaux imprévus.

PARTICIPATION VOLONTAIRE ET RETRAIT

La participation à ce programme est tout à fait volontaire. Les donneurs et receveurs sont libres de s'en retirer à tout moment avant l'étape du prélèvement des organes.

L'équipe médicale pourrait par ailleurs décider à tout moment qu'il n'est plus opportun pour vous de donner un rein à qui que ce soit.

UN DON DE REIN DE SON VIVANT :
DONNEURS VIVANTS JUMELÉS PAR
MENT QUELQU'UN SOUHAITANT D
PEUT-IL APPORTER SA CONTRIBUT
SAVOIR D'AUTRE AU SUJET DU DON
AIRES? UN DON DE REIN DE SON VI
DE DONNEURS VIVANTS JUMELÉS I
MENT QUELQU'UN SOUHAITANT D
PEUT-IL APPORTER SA CONTRIBUT
SAVOIR D'AUTRE AU SUJET DU DON
AIRES? UN DON DE REIN DE SON VI
DE DONNEURS VIVANTS JUMELÉS I
MENT QUELQU'UN SOUHAITANT D
PEUT-IL APPORTER SA CONTRIBUT
SAVOIR D'AUTRE AU SUJET DU DON
AIRES? UN DON DE REIN DE SON VI
DE DONNEURS VIVANTS JUMELÉS I
MENT QUELQU'UN SOUHAITANT D
PEUT-IL APPORTER SA CONTRIBUT
SAVOIR D'AUTRE AU SUJET DU DON
AIRES? UN DON DE REIN DE SON VI

[illegible]

La Société canadienne du sang

au service de la santé des Canadiens

La Société canadienne du sang est un organisme de bienfaisance sans but lucratif ayant pour fonction de gérer les dons et greffes d'organes et de tissus à l'échelle nationale. Elle assure également la gestion de l'approvisionnement en sang et en produits sanguins dans l'ensemble des provinces et des territoires, sauf au Québec, ainsi que celle du réseau de moelle et de cellules souches UniVie.

www.sang.ca/organsandtissues
1 866 JE DONNE
(1-866-533-6663)



Société canadienne du sang
donnez, c'est dans votre nature

